

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2021

RENFORCER LE RÔLE DU DÉFENSEUR DES DROITS EN MATIÈRE DE SIGNALEMENT
D'ALERTE - (N° 4664)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Waserman

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« en France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel